

L'ÉCHO DE BONREPOS

SUR AUSSONNELLE



TRIMESTRIEL - JANVIER 2017

DANS CE NUMÉRO :

VIE MUNICIPALE	1-4
CE QUI S'EST PASSÉ	5
VIE ASSOCIATIVE	6-7
A RETENIR...	8

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

MARDI DE 15 H À 19 H

MERCREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

JEUDI DE 15 H À 19 H

VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

SAMEDI DE 9 H À 12 H

L'ÉCHO de BONREPOS est édité par la Mairie de Bonrepos-sur-Aussonnelle

Directeur de la publication : Daniel GASC

Photos : I. Caubet - F. Moure - Associations

Maquette : E. Vidal

Mise en page : I. Caubet

Imprimé par BCR Imprimeur
Zone artisanale Lafourcade
32200 GIMONT



L'année écoulée fut riche en négociations et échanges en vue de gérer les prescriptions de la loi quant aux fusions de certaines intercommunalités devant respecter un seuil minima de 15000 habitants. Ayant dû subir ces orientations régaliennes nous avons obtenu satisfaction quant à notre choix de rejoindre « le Muretain agglo », option privilégiant la continuité territoriale, la notion de bassin de vie ainsi que l'intérêt de nos administrés du fait des compétences y étant exercées.

Le « Muretain agglo », communauté la plus importante du département après la métropole de Toulouse avec ses 120 000 habitants et dont nous sommes dorénavant membres avec 25 autres communes, est ainsi né le 1er janvier 2017 ; la quasi intégralité de ses champs d'action étant en application dès lors.

Une page s'est donc tournée en cette fin d'année pour s'ouvrir, souhaitons-le vers un avenir prometteur et serein.

2016 ne fut pas pour autant freiné dans nos réalisations tant en équipements jugés prioritaires qu'en la mise en œuvre de services de proximité.

Je souhaite qu'il puisse en être ainsi pour cette nouvelle année dès lors que l'impact budgétaire procédant de transfert de certaines de nos compétences sera précisément évalué.

En ces temps affectés par l'action terroriste nous ne pouvons qu'émettre des vœux de solidarité, de fraternité, de paix et de tolérance, valeurs essentielles à préserver.

Que 2017 vous apporte santé et prospérité ainsi qu'à vos proches.

Votre dévoué

EDITO

LES ÉCOLIERS INVESTISSENT LA MAIRIE

Mesdames Ghutterez, Duffort, et monsieur Escouboué, enseignants des classes de CE2, CM1 et CM2, ont souhaité que leurs élèves rencontrent monsieur le Maire dans le cadre d'une action de sensibilisation à la citoyenneté. Pendant près de deux heures, en salle du Conseil municipal, les enfants l'ont interrogé sur le fonctionnement de la municipalité, les élections, la

sécurité et l'application des lois, mais aussi sur l'histoire et la géographie du village.

Mylène Peyrouton, secrétaire de mairie, et Lionel Benhamou, Agent de Sécurité de la Voirie Publique (ASVP) étaient également présents pour répondre à des questions plus pratiques et concrètes.

Isabelle Caubet



LA VIE MUNICIPALE

MURETAIN AGGLO

La Communauté des Communes Rurales des Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle a cessé de vivre au 31 décembre 2016 au profit du « MURETAIN AGGLO », communauté d'agglomération à laquelle nous sommes dorénavant rattachés avec les 5 autres communes de l'ex -CCRCSA. Il s'agit-là de la plus importante communauté d'agglomération du département avec ses 120 000 habitants après la Métropole de Toulouse.

26 communes y adhèrent représentées par 59 sièges constituant la nouvelle assemblée délibérante installée officiellement le 10 janvier dernier au cours de son premier conseil communautaire.

Cette première séance fut notamment consacrée à l'élection des membres de la « gouvernance ». Le président en la personne de André Mandement, maire de Muret et précédent président de son intercommunalité jusqu'alors a été élu dès le premier tour avec 35 voix contre 21 voix à Christophe Couchaux, maire de Bragayrac et ancien président de la CCRCSA.

12 vice-présidents ont été ensuite élus avec en charge les différentes compétences qui leur ont été attribuées.

Ci-dessous le tableau reprenant les communes membres ainsi que leur nombre de voix :

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE VOIX	COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE VOIX
BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE	1077	1	PINSAGUEL	2790	1
BRAGAYRAC	308	1	PORTET-SUR-GARONNE	9639	4
EAUNES	5897	2	ROQUES-SUR-GARONNE	4329	2
EMPEAUX	254	1	ROQUETTES	4248	2
FONSORBES	12024	6	SABONNERES	305	1
FROUZINS	8810	4	SAIGUEDE	807	1
LABARTHE-SUR-LEZE	5248	2	SAINT-CLAR-DE-RIVIERE	1242	1
LABASTIDETTE	2366	1	SAINT-HILAIRE	1083	1
LAMASQUERE	1448	1	SAINT-LYS	9075	4
LAVERNOSE-LACASSE	2870	1	SAINT-THOMAS	570	1
LE FAUGA	1940	1	SAUBENS	2157	1
MURET	25565	12	SEYSSES	8078	4
PINS-JUSTARET	4591	2	VILLATE	897	1
Population INSEE au 1er janvier 2016.			26 communes	117618	59

Le délégué pour Bonrepos ayant été élu par le conseil municipal : Jean-Pierre Combret, 1er adjoint au maire, son suppléant, Daniel Ralière 2e adjoint au maire.

Nous regrettons qu'aucune vice-présidence n'ait été attribuée à un délégué issu de l'ex-CCRCSA. Nous restons toutefois persuadés que nos communes et l'intérêt de nos administrés seront considérés.

L'organisation qu'entend mener le président repose notamment sur des réunions de maires élargis aux vice-présidents au cours desquelles seront débattus et prévalidés les rapports des commissions et divers sujets destinés à être décidés en conseil communautaire voire au seul sein du bureau de la gouvernance (président et vice-présidents) laquelle se voit attribuer des délégations délibérantes dans certains domaines.

Nous nous devons de positiver sur la naissance de cette grande collectivité territoriale où la solidarité, essence même d'une intercommunalité se devra d'être respectée et dont les services rendus profiteront aux usagers de tout un territoire tant pour les « urbains » que pour les « ruraux ».

Nous ne manquerons pas de tenir informés régulièrement nos administrés de la nature des différents projets et de leur avancée ainsi que des décisions communautaires.

Restons confiants en souhaitant que nous ferons mieux à 26 que seul....

Daniel GASC

LA VIE MUNICIPALE

Principales compétences exercées avec pour indication dont celles précédemment exercées ou non par l'ex-CCRCSA et communes

NATURE	MURETAIN	EX CCRCSA	COMMUNES	VICE-PRESIDENTS
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	X	X		<i>Vice-présidents : Thierry SUAUD (Portet) et Christian CHATONNAY (Roques)</i>
TOURISME			X	<i>Vice-président : Alain BERTRAND (Frouzins)</i>
SCOT-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	X	X		<i>Vice-président : Jean Louis COLL (Pinsaguel)</i>
TRANSPORTS EN COMMUN	X			
PROGRAMMATION LOCALE HABITAT	X			
POLITIQUE DE LA VILLE	X			
GEMAPI (entretien cours d'eau)	X			<i>Vice-président : Olivier CARLIER (Labarthe)</i>
ACCUEIL GENS DU VOYAGE	X	X		
COLLECTE TRAITEMENT DECHETS	X	X		<i>Vice-président : Alain PACE (Seysses)</i>
VOIRIE	X		X	<i>Vice-président : Gilbert RENAUD (Muret)</i>
PISCINES	X			<i>Vice-président : Alain BERTRAND (Frouzins)</i>
ENFANCE-PETITE ENFANCE	X	X		<i>Vice-président : Françoise SIMEON (Fonsorbes)</i>
RESTAURATION SCOLAIRE	X		X	<i>Vice-président Serge DEUILHE (Saint-Lys)</i>
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	X	X		
FOURRIERE ANIMALE	X		X	
FINANCES				<i>Vice-président : Michel PEREZ (Roquette)</i>
COMMANDES PUBLIQUES				<i>Vice-président : Daniel ESPINOSA (Eaunes)</i>
RESSOURCES HUMAINES				<i>Vice-président Daniel LECLERC (Muret)</i>

VOS DÉMARCHES, CE QUI CHANGE EN 2017

PACS : A compter du 1er novembre 2017, toute la procédure du PACS (Pacte Civil de Solidarité) sera transférée en mairie. C'est l'officier de l'Etat civil du lieu de résidence des futurs partenaires, qui sera compétent pour enregistrer les déclarations, modifications et dissolutions.

Il est à noter que comme pour tous les PACS, la conclusion, la modification ou la dissolution d'un PACS devant le notaire fera l'objet d'une mention apposée par l'officier d'Etat civil communal, en marge de l'acte de naissance de chaque partenaire.

Pour information : en 2015, plus de 188 900 PACS ont été conclus et plus de 79 300 ont été dissouts.

Autorisation de Sortie du Territoire : A compter du 15 janvier 2017, les autorisations de sortie de territoire sont remises en place, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers les zones de conflits.

Cette autorisation concerne les mineurs qui quittent le territoire non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale.

Pour cela il faut télécharger le formulaire cerfa 15646*01 sur le site du service public.fr, le renseigner et le signer par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Toutefois l'autorisation de sortie du territoire ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité.



Nous précisons qu'aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Mariage : Dans un objectif de modernisation de l'Etat civil, le maire pourra, sauf opposition formelle du Procureur de la République, affecter à la célébration des mariages tout bâtiment communal autre que celui de la maison commune, situé sur le territoire de la commune.

Le Procureur de la République veillera à ce que la décision du maire garantisse les conditions d'une célébration solennelle, publique et républicaine. Il s'assurera également que les conditions relatives à la bonne tenue de l'Etat civil sont satisfaites.

Mylène Peyrouton

LA VIE MUNICIPALE

2017 NÉCESSAIRE LIFTING DU PLU

Dernièrement les textes des lois ont beaucoup évolué (ALUR, ENE) par la volonté politique de limiter encore plus la consommation des surfaces agraires vouée à l'extension urbaine. La densification et la requalification de l'habitat existant sont devenus les maîtres mots du développement urbain. Ainsi des notions connues de tout le monde ont disparu des textes ; la surface limite d'une parcelle et le Coefficient d'Occupation des Sols (COS) ne sont plus valides. Ils servaient à maîtriser les aménagements des zones constructibles. De plus ils permettaient d'assurer que le cadre paysager et la qualité de vie de l'habitat soient maintenus. Désormais l'empilage des habitats est possible avec tous les excès que cela peut amener.

Une fuite des espaces agricoles : tous les sept ans, la valeur d'un département français part en urbanisation, notamment pour l'habitat pavillonnaire au détriment des surfaces agraires.

De plus, depuis mars 2014, les projets de construction en zone non desservies par l'assainissement collectif ont perdu leur obligation de surface minimale. Ainsi dans ces zones, une faible surface peut désormais recevoir une habitation bien sûr sous condition que le projet d'assainissement individuel ait reçu l'aval du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Tout dernièrement la révision des risques d'inondation de la rivière Aussonnelle a modifié le périmètre et les niveaux d'aléa autour et sur des zones pressenties pour l'extension urbaine. Le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI), lancé en révision depuis quelques temps déjà par la préfecture, est en cours d'approbation pour application imminente.

Et enfin, il est nécessaire de mettre en compatibilité le PLU avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Grande Agglomération Toulousaine applicable depuis décembre 2012.

Comment faire évoluer le PLU ?

- *Modification* du PLU pour faire évoluer les prescriptions règlementaires. Délai 5 mois.
- *Révision* du PLU pour changer l'organisation des Zones et modifier la vision à long terme : PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et règlement graphique. Délai : 2 à 3 ans.

De fait les éléments d'exigence d'urbanisation de notre PLU doivent être toilettés. Les procédures qui feront l'évolution de ce document de référence sont cadrées par la loi. Une bonne partie des adaptations des prescriptions règlementaires seront intégrées dans une modification dont la mise en application sera effective dans quel-

ques mois.

Par contre tout ce qui touche l'économie des sols devra faire l'objet d'une révision profonde qui peut durer plusieurs années. Par économie des sols, il faut entendre la répartition géographique sur le sol communal des zones constructibles et non constructibles, la modification de leur périmètre et de leur localisation en fonction des risques (selon le PPRI), les limites d'extension du village, le rythme et la planification des infrastructures communales, des aménagements publics, du développement économique et des ouvertures à la construction, etc. Tout cela nécessite une vision politique du village à long terme. Elle entrainera une nécessaire redéfinition de la caractérisation du village, de son évolution, de ses services, de ses dessertes, de la réorganisation du cœur de village pour répondre à l'évolution des besoins de la population, de son cadre de vie, etc. Tout ceci ne manquera pas de faire l'objet de discussions non seulement entre tous les conseillers municipaux, mais aussi tous les organismes qui doivent légalement apporter leurs exigences et leur approbation à ce projet qui sortira d'une longue étude.

Pour terminer cette opération avant la fin de cette mandature il est nécessaire de lancer dès à présent la révision du PLU (cf. délibération du conseil municipal en date du 26/12/2016). Un lancement d'un appel d'offre pour un cabinet d'architecte urbaniste est en cours.

Organismes impliqués dans la révision du PLU :

- Chambre d'agriculture,
- Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
- Syndicat Mixte d'Etude de l'Agglomération Toulousaine (SMEAT) en charge du Schéma de Cohérence Territoriale de la grande agglomération toulousaine (SCoT) dont nous dépendons,
- Conseil Régional,
- Conseil Départemental,
- Tisséo-SMTC,
- Syndicats des eaux, de l'électricité,
- Télécommunication
- Services techniques de la préfecture,
- La communauté d'Agglomération,
- Les communes avoisinantes.

Une communication et un affichage seront effectifs aux différents stades du projet pour vous en tenir informés... et au final l'enquête publique vous permettra d'apporter les dernières retouches aux définitions agréées par tous les partenaires ... mais laissons le temps au projet de s'établir.

Jean-Pierre Combret

CE QUI S'EST PASSÉ

VŒUX DU MAIRE AUX REPOSIENS

Il est traditionnel chaque année que le Maire et le Conseil municipal présentent leurs vœux à tous les Reposiens autour d'un moment simple de partage. Les traditions ont du souci à se faire et les lieux de convivialité physiques difficiles à maintenir face à d'autres modes d'échanges virtuels mais actuels. Aussi c'est un petit comité qui s'est réuni le 13 janvier, les visages habituels de Reposiens impli-



qués dans la vie de leur village, ceux-là même qui sont actifs dans les associations ou présents lors des manifestations. On excusera les grippés et souffreteux qui ont préférés rester au chaud.

Ce rendez-vous est l'occasion pour Monsieur le Maire de présenter un bilan de l'année écoulée et de définir les orientations de l'année qui débute.

2016 fut un temps de pause dans les investissements, afin d'absorber les dépenses des

années précédentes et les baisses de dotations versées par l'Etat. On notera toutefois la pose de diverses structures ralentissantes à différents endroits de la commune, action jugée prioritaire. L'équipe municipale a par ailleurs œuvré vers des pistes d'économie d'énergie perceptibles à plus ou moins long terme (rénovation de l'éclairage public au Tourneris avec la pose de LED) et poursuivra son action dans ce sens. Dans un souci de développer des services de proximité, 2016 a vu la mise en œuvre, en septembre, du marché de plein vent et de la bibliothèque.

2017 commence par un changement majeur, l'intégration d'une nouvelle intercommunalité, le Muretain Agglo, avec bien des incertitudes sur la gestion qui sera mise en œuvre et le sort qui nous sera réservé. Des incertitudes qui pèseront sur les orientations budgétaires de l'année.

Monsieur le maire a profité de ce rendez-vous pour souligner la qualité du travail des agents municipaux au service de la population. Il a adressé également ces remerciements au corps associatif qui œuvre bénévolement pour l'animation du village.

D. Gasc qui a commencé son allocution en rappelant les attentats qui ont encore jalonné l'année passée, a conclu en souhaitant pour tous que « 2017 puisse nous assurer un monde de paix, de fraternité, de tolérance et de respect ».

Isabelle Caubet

LES RETROUVAILLES DES AÎNÉS

Comme chaque année à l'approche des fêtes, les aînés de Bonrepos se sont retrouvés à l'invitation de la mairie autour d'un repas qui leur était offert. Plus de 70 personnes étaient présentes, Reposiens de toujours ou nouveaux Reposiens, mais aussi quelques anciens Reposiens revenus pour l'occasion, en amis.

Daniel Gasc, maire de Bonrepos, les a accueillis en soulignant leur fidélité, leur implication, leur présence active dans la vie du village notamment à travers l'association "Les Gens heureux".

Les échanges vont bon train autour du verre de l'amitié, avant de se mettre à table et de savourer un délicieux repas gastronomique.

L'après-midi se poursuit en musique, grâce à l'animation assurée par Jacqui Davezat, qui ne manque pas d'énergie en la matière. Qu'il soit remercié pour la bonne volonté qu'il témoigne à chaque occasion.



Isabelle Caubet

LE COIN DES ASSOCIATIONS

LE SUCCÈS DU TÉLÉTHON

Difficile de détacher un moment fort des trois jours d'animations qui ont été organisés au profit du Téléthon, les 2, 3 et 4 décembre dernier, tant ce fut une réussite de bout en bout. Cette réussite repose sur les épaules d'Aurore, Nathalie et Faïza, 3 Reposiennes, 3 voisines, qui ont décidé de se lancer dans cette grande aventure suite au succès mitigé de l'édition précédente. Soutenues par l'association Envol de Saint-Lys, et par de nombreuses bonnes volontés (associations de Bonrepos et joyeux bénévoles), elles ont monté un programme varié et original pour satisfaire le plus grand nombre.

Salle comble vendredi soir pour écouter la chorale des enfants de l'école, les matinées sportives fitness et randonnée sont un succès, les rendez-vous bien-être sont complets, les ateliers ludiques pour les enfants ne dé-

sempissent pas et à la buvette on se donne à fond pour satisfaire les commandes. Un clin d'œil à la Casa di Flavio qui a fourni gracieusement les pizzas.



Et cet attroupement, quel en est la cause ? C'est Guy Lecluyse en personne qui se prête au jeu des photos avec ses fans, volant même la vedette au Père Noël. Dans un autre style, le samedi soir, Romain Sanchez, découvert dans The Voice kids, impressionne par sa voix et déjà ses talents de compositeur. A chaque occasion, des moments agréables qui laisseront de merveilleux souvenirs, et pour le Téléthon une recette de près de

2 500 €, un record pour Bonrepos. Que chacun en soit remercié.

Isabelle Caubet



Le club Bonrepos au Jardin vous souhaite une bonne, douce et heureuse année 2017.

Son **Assemblée Générale** aura lieu le **vendredi 3 février à 20 h 30** à la salle des associations de Bonrepos. Vous y êtes tous cordialement invités.



Les Artistes Amateurs de Bonrepos sur Aussonnelle vous présentent leurs **meilleurs vœux pour l'année 2017** et vous donnent rendez-vous pour **l'exposition du mois de juin**.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

OPÉRATION SAKADO : SORTIE DU DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2016

Cette année encore, l'expérience fût enrichissante et les mots Partage et Entraide y ont pris tout leur sens ! Merci à tous ! Notre première sortie du dimanche 18 décembre fût réussie car nous avons pu toucher un grand nombre de sans-abris : famille, personne isolée, jeune, moins jeune, français, étranger..., discuter avec eux... En journée, c'est toujours plus facile et rassurant pour tous...

Ce ne fût possible que grâce à vos dons... Une belle récolte encore cette année, un grand MERCI !!!

Comme habituellement, nous avons coordonné notre action à celle de Sakado Fonsorbes et aux besoins donnés par le Samu social, puis nous avons déambulé dans Toulouse...



Lorsque nous rencontrons des personnes dans la rue, nous nous présentons, écoutons leurs besoins, offrons une collation et restons parler avec eux. De beaux échanges ! Les petits colis préparés en



plus de la soupe et du sandwich (chocolat, compotes, clémentines, biscuits) sont toujours très appréciés....

Nous avons pu toucher une quarantaine de personnes dans la journée. C'est beaucoup et tellement peu ! Nous avons promis de repasser vite car ils ont besoin de kits hygiène, nourriture, sacs de couchage, gants/bonnets. Nous sommes ressortis le vendredi 13 janvier et le dimanche 22 janvier.

Nous vous souhaitons une belle année 2017.

Encore merci pour vos dons...

Jacqueline, Gérard, Edwina, Véronique, Maguy, Auguste, Eric, Laurence, Christian, Alexandre, Maryse, Pierre, Florence, Dominique, Corinne, Michel, Marie-Aline, Jérôme, Franck, Amandine, Grégory, Nathalie, Viviane, Sophie.

Pour tout renseignement : Association d'ENTRAIDE Bonreposienne – lecaillier@yahoo.fr – 06 26 34 03 89

2017, RENOUVEAU DU COMITÉ DES FÊTES ?

Comme nous le disions dans l'Echo de juillet 2016, le CdF a besoin de quelques nouveaux aux bonnes idées pour faire perdurer la belle dynamique dont il profite. Pour l'instant, seul Philippe a succombé à nos sirènes et, pour l'instant toujours, il n'est pas reparti. Ouf ! N'hésitez pas à l'imiter, en nous sollicitant par mail ou en direct.

Les membres du CdF, respectueux des traditions, vous présentent à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour 2017. En terme plus prosaïques, une année en pleine forme, une année sympa, une année

cool, une année drôle, une année avec pleins de potes mais aussi une année avec des sous... pour que vous puissiez venir les dépenser à nos soirées. Un investissement infiniment plus rentable qu'un livret A vu le taux de fous rires et de victuailles garantis.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 18 février 2017 pour notre troisième soirée montagne dont le menu sera similaire, mais pas les jeux...

Le CdF

L'ASSOCIATION TEVA VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNÉE 2017...

2017 verra la continuité de nos 7 projets en direction des enfants d'ici et d'ailleurs.

Tous les enfants que nous accompagnons poursuivent, avec succès, leur scolarité et nous donnent régulièrement de leurs nouvelles que nous vous relayons lors de nos manifestations.

TEVA accompagne aussi les enfants de Bonrepos en apportant notre aide, pour cette année, à l'association des parents d'élèves.

Enfin, l'association a plus que jamais besoin de votre soutien et de votre présence en venant aux manifestations que nous animerons en 2017.

D'ores et déjà nous vous proposons les dates du **samedi 25 mars** mais aussi le **samedi 24 juin** (en collaboration avec l'école).

Nous comptons vivement sur votre participation

Christel- la présidente



À RETENIR

S'AÉRER AVEC VITA FORM

L'association de gym VITA FORM vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2017, la santé et la pleine forme pour tous !

Le club organise :

Une journée Raquettes au Plateau de Beille le dimanche 26 février 2017, sortie en bus.

Départ à 8 heures devant la salle des fêtes, retour prévu vers 18 heures. Transports Chabanon. Elle est ouverte à tous, adhérents ou pas à l'association VITA FORM. Vous pouvez nous faire parvenir votre inscription dès maintenant.

Nous vous demanderons de régler 12 € à la réservation correspondant aux frais de transport. Le complément, c'est à dire : 7 € (pour ceux qui louent des raquettes) + 6,50 € pour l'accès au site = 13,50 € à régler sur place.

Aucun équipement particulier est nécessaire. Un jean et des chaussures de randonnée sont suffisants. Sur place, chacun pourra marcher à son rythme, suivre le groupe ou pas, l'essentiel sera d'être à l'heure au bus pour le retour. Le pique-nique sera tiré du sac.

La sortie pourrait être annulée par manque de neige ou par manque de participants, dans ces cas, les frais déjà versés seront remboursés. Pour tous renseignements 05 62 20 92 25 ou 05 61 91 49 64.

VITA FORM invite également les Reposiens à participer à la traditionnelle **randonnée de Printemps le dimanche 23 avril**, une bonne occasion de découvrir des chemins autour de Bonrepos en famille ou entre amis et en toute convivialité.



MARCHE DE PLEIN VENT

Tous les vendredis de 16 à 20 heures

AGENDA FÉVRIER-MARS 2017

Samedi 18 février : Soirée Montagne (CdF)

Dimanche 26 février : Journée raquettes (Vita Form)

Samedi 4 mars : Carnaval (APE)

Dimanche 19 mars à 16h15 : Cérémonie du 19 mars 1962

Samedi 25 mars : Soirée TEVA

LE CARNET DE L'ÉTAT CIVIL DU DERNIER TRIMESTRE 2016

Naissances		Ayden SCARAVETTI	le 18 octobre
Julian DOUMENG	le 9 octobre	Gabriel ESTEVES	le 17 novembre
Mael VIDAL	le 13 octobre	Méloé LUCAS	le 30 novembre
Johanna BEINAT	le 14 octobre	Lucie BLASCO	le 21 décembre

LES PARTENAIRES DE L'ECHO

2B PLOMBERIE
CHAUFFAGE . SANITAIRE . ZINGUERIE . DÉPANNAGE
☎ 07.78.84.61.67
Brice BERNARD
31470 BONREPOS / AUSSONNELLE
2bplomberie@sfr.fr

MAISON ALOSA.COM

Le Bonheur des 4 pattes
Centre animalier de Toulouse
2417 route d'Empeaux
31470 Bonrepos sur Aussonnelle
Tel : 05 34 46 56 01
www.bonheurdesquatrepattes.fr

GROUPE SACPA - CHENIL SERVICE
24 rue de la République - 31000 Toulouse
www.groupe-sacpa-chenil-service.fr

Clara
Une nouvelle chance pour les animaux
www.fondationclara.org

ACPI

Conseil en assurances et crédits

Casa Di Flavio
Benvenuti alla qualità al quadrato
Z.A Tourneris- 31470 Bonrepos-sur-Aussonnelle Pizzeria à emporter
0650413516